
Table des matières

➤ INTRODUCTION	4
➤ LES RÉSEAUX SOCIAUX	7
QU'EST-CE QUE C'EST ?	7
INTERNET.....	7
DEPUIS QUAND EXISTE-T-IL ?.....	7
EST-CE QUE LES SITES COMMUNAUTAIRES SONT DES RÉSEAUX SOCIAUX ?.....	8
LES SPÉCIFICITÉS D'UN RÉSEAU SOCIAL SUR INTERNET.....	9
COMPARONS LES RÉSEAUX SOCIAUX AVEC D'AUTRES COMPOSANTES	
INFORMATIQUES	10
POURQUOI S'INSCRIT-ON SUR DES RÉSEAUX SOCIAUX TELS QUE FACEBOOK ? ..	11
➤ 9-13 ANS, L'ÂGE DE TOUS LES DANGERS	12
POURQUOI S'INTÉRESSER AUX PRÉADOLESCENTS ?.....	12
LES DANGERS AUXQUELS SONT EXPOSÉS NOS JEUNES.....	12
1. L'invasion de la vie privée.....	12
2. Rencontrer des personnes malintentionnées.	13
3. Publicités ciblées.	13
4. Trop de temps consacré aux réseaux sociaux.	13
5. La violence et le manque de respect sur Internet.....	13
TÉMOIGNAGES	14
LA LIMITE D'ÂGE D'INSCRIPTION N'EST PAS TOUJOURS RESPECTÉE !.....	15
➤ QUEL RÔLE DOIT JOUER L'ÉCOLE DANS CETTE PRÉVENTION ?	18
QU'EN EST-IL DE CETTE PROBLÉMATIQUE DANS NOS DOCUMENTS	
DE RÉFÉRENCE ?	18
1. LE DÉCRET « MISSIONS ».	18
2. LE PROGRAMME INTÉGRÉ.	18
3. LES SOCLES DE COMPÉTENCES.	19
L'ÉCOLE A-T-ELLE UN RÔLE À JOUER DANS LA PRÉVENTION ?	21
LE PARADIGME D'APPRENTISSAGE.....	21

	QUEL SERA LE RÔLE DE L'INSTITUTEUR ?	22
➤	<u>MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITÉS VÉCUES DANS UNE CLASSE DE C4</u>	23
	MON CONTEXTE DE TRAVAIL POUR L'EXPÉRIMENTATION.	23
	COMPÉTENCES DU PI. TRAVAILLÉES DANS MON PROJET.	23
	VUE D'ENSEMBLE DU PROJET.	24
	INTRODUCTION.....	25
	ACTIVITÉ N°1 : <i>TRAVAIL SUR LES REPRÉSENTATIONS DES ENFANTS.</i>	26
	ÉTAPE 1 : BRAINSTORMING : QUE SAVEZ-VOUS À PROPOS D'INTERNET ? ...	26
	ÉTAPE 2 : QUESTIONNAIRE : MES ÉLÈVES ET INTERNET ... QUELLE RELATION ONT-ILS ?.....	28
	ACTIVITÉ N°2 : <i>REmplir un formulaire d'inscription sur un réseau social</i>	31
	ACTIVITÉ N°3 : <i>sur internet, je m'appelle ... « le surnom »</i>	32
	ACTIVITÉ N°4 : <i>Créer son profil en ligne sous quelles conditions ?.</i> 33	
	ACTIVITÉ N°5 : <i>Les profils mis en ligne.</i>	34
	ACTIVITÉ N°5 BIS : <i>Vie réelle ou virtuelle ?</i>	36
	ACTIVITÉ N°6 : <i>Une séance de chat entre un garçon et une fille.</i>	38
	ACTIVITÉ N°7 : <i>Logiciels de retouches d'image = dangers !</i>	39
	ACTIVITÉ N°8 : <i>L'aidant(e).</i>	41
	ACTIVITÉ N°9 : <i>Jouer aux affirmations !</i>	42
	ACTIVITÉ N°10 : <i>Auto-évaluation</i>	43
	ACTIVITÉ N°11 : <i>Illustrons nos conseils.</i>	44
	VARIANTES DU PROJET.	45
	• « VINZ ET LOU ».	45
	• CRÉER UNE PAGE FERMÉE DE LA CLASSE SUR FACEBOOK.	46
	PROLONGEMENTS DU PROJET.....	47
	QUELQUES CONSEILS POUR MENER À BIEN CES ACTIVITÉS.	47
	RÉACTIONS DES ÉLÈVES ET DES MAITRES DE STAGE.....	48
➤	CONCLUSION	49
➤	BIBLIOGRAPHIE	51
➤	ANNEXES	

Remerciements.

Avant de commencer ce travail, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à ceux qui m'ont donné de leur temps pour m'écouter, pour répondre à mes questions, pour me permettre d'observer, pour réaliser ce travail et pour me soutenir.

Ma gratitude va tout particulièrement à Monsieur Philippe Alonso qui fut mon promoteur et qui a suivi mon travail avec un grand intérêt et beaucoup de sérieux.

Un grand merci aussi à mon lecteur, Monsieur Colaris, instituteur dans une classe de cycle 4 à l'INDA d'Arlon.

Un merci tout particulier à Mesdames Catherine Compère et Violaine Berton qui n'ont pas hésité à m'accueillir dans leur classe de C4 afin de pouvoir y observer les enfants et leur faire vivre les différentes activités que je propose.

Je tiens également à remercier mon grand-père, ancien instituteur primaire, d'avoir pris le temps de relire tout mon travail avec une grande attention et d'avoir été de bon conseil pour la tournure de mes phrases.

Enfin, j'aimerais remercier mes parents pour leur soutien tant moral que financier et tous les professeurs qui m'ont permis de me former au cours de ces trois années et sans qui ce travail n'aurait pas été possible.

Introduction

Ce travail de fin d'études s'adresse particulièrement aux instituteurs du cycle 4.

Le phénomène qui aura déterminé le choix de mon TFE est la présence de nombreuses réflexions plutôt négatives à propos du comportement des préadolescents inscrits sur des réseaux sociaux tels que Facebook. En effet, malgré l'interdiction de s'y inscrire avant treize ans, beaucoup d'enfants y sont présents. Trente-huit pourcents des Européens de neuf à douze ans y ont un profil. La facilité d'y accéder est grande étant donné qu'il suffit simplement d'omettre sa date de naissance ou de la truquer pour accéder à cette trame sociale.

La Commission européenne a déploré, en juin 2011, que les réseaux sociaux ne protègent pas suffisamment les mineurs. Un enfant sur quatre présent sur ceux-ci communique avec des personnes déconnectées de sa vie quotidienne. De plus, Serge Tisseron (2011) attire notre attention en disant que les préadolescents sont « les plus vulnérables » face à ce phénomène. Les réseaux sociaux s'invitent partout. On peut les voir de deux manières : avec inquiétude ou se dire que c'est une magnifique opportunité d'échanges entre personnes. Des échanges qu'il faut peut-être éclairer pour nos futurs adolescents. C'est là le rôle de l'éducation aux médias. C'est d'abord permettre à chacun d'accéder aux médias (avoir accès à un ordinateur) et ensuite c'est avoir un esprit critique par rapport à ce média : qui est le créateur ? Quels sont ses objectifs ? L'éducation aux médias peut s'acquérir tout au long de la vie, mais c'est à l'école qu'elle commence.

En constatant cela, je me suis demandé si l'instituteur a un rôle à jouer dans la prévention de nos jeunes face aux dangers des réseaux sociaux. Est-ce son rôle ou est-ce celui des parents ? Si la première question s'avère positive, comment pourrions-nous mettre en place des activités de prévention dans une classe de cycle 4 ?

Personnellement, je pense que l'école a son rôle à jouer dans l'éducation aux réseaux sociaux étant donné le désintéressement total des parents face aux dangers de ce phénomène.

Pour démontrer la faisabilité de cette hypothèse, plusieurs démarches ont été nécessaires.

La première a débuté sur une phase exploratoire qui m'a permis de constater qu'aucun livre n'aborde le sujet proprement-dit. Par contre, la presse et Internet relaient souvent les informations au travers de faits divers, d'émissions télévisées. J'ai voulu me cibler sur Facebook car c'est le réseau social le plus populaire chez les 10-12 ans.

La deuxième démarche s'est portée sur ma participation à la journée « Les réseaux sociaux entrent en classe » à Libramont le 23 novembre 2011. Celle-ci était organisée conjointement par les trois Centres de ressources en éducation aux médias : Media Animation ASBL, Centre audiovisuel Liège ASBL et le Centre d'Autoformation et de formation continuée de la Communauté française en collaboration avec le Conseil Supérieur de l'Éducation aux médias (CSEM).

Cette journée a été bénéfique dans l'avancement de mes représentations. En parlant avec Laurence Juin, professeure de lettre et d'histoire au lycée des Métiers Doriole de La Rochelle, je me suis rendu compte qu'il ne fallait pas cibler Facebook. En effet, ce réseau est interdit au moins de 13 ans. Même si la réalité est différente, je ne peux pas aller contre les lois. J'ai donc choisi de cibler les réseaux sociaux au sens large du terme.

J'ai également rencontré Christophe Butstraen, agent de la Médiation scolaire en région wallonne qui m'a fourni quelques documents très intéressants dans le cadre de mes recherches.

Enfin, sur base de mes interrogations et de mes lectures, j'ai réalisé et soumis un questionnaire à ma classe de stage composée de quatorze élèves de cinquième année et cinq élèves de sixième année. Grâce à leurs questions, nous avons créé un projet basé sur cette prévention.

Dès lors, les objectifs de mon travail sont, d'une part, d'émettre un avis sur le rôle qu'un instituteur doit jouer dans cette prévention, et d'autre part,

de proposer une série d'activités qui ont été réalisées et testées dans une classe de cinquième et sixième année primaire.

Avant de débiter la lecture, il convient de rappeler que ce travail est une première piste de réflexion sur le sujet. Il est le début d'une première approche que d'autres chercheurs pourront approfondir étant donné que ce thème est récent et peu travaillé à l'heure actuelle.

Bonne lecture !

Les réseaux sociaux

Qu'est-ce que c'est ?

Définition

Un réseau social n'est pas un terme récent : il existait bien avant Internet. Il peut se définir comme un groupe de personnes ou d'organisations reliées entre elles par les échanges sociaux qu'elles entretiennent.

Prenons comme exemple le réseau social de la boulangère : elle reçoit des informations qu'elle répète à d'autres personnes. En quelque sorte, ces dernières s'abonnent à son service et à ses informations qu'elles choisiront de diffuser ou non. On parle alors ici de réseau social de proximité que l'on peut comparer à un vrai journal local.

Internet.

Aujourd'hui, Internet est LE réseau *social* ayant démultiplié ces petits réseaux et interactions en les dotant d'une toute nouvelle puissance.

En effet, avec des millions de « digital natives » utilisant des connexions à haut-débit et pourvus d'une créativité débridée basée sur le relationnel, Internet met en place des réseaux sociaux plus vastes, plus larges, plus ludiques mais aussi moins identifiables que ceux auxquels la génération précédente était habituée.

Le réseau social d'Internet est en quelque sorte un espace du Web conçu pour partager des renseignements entre un individu et son réseau de relations sociales.

Depuis quand existe-t-il ?

Internet a débuté dans les années 70 en reliant les principaux réseaux informatiques militaires et universitaires. Ils ont été rejoints par les ordinateurs des particuliers qui se sont fait identifier par leur Internet Protocole (adresse IP).

Par la suite, des documents, liés entre eux par des liens hypertextes, se sont accolés à ces réseaux. Depuis quelques années, Internet relie désormais les internautes du monde entier et permet de réaliser mille et une choses.

Le réseau social qu'est Internet n'est pas récent. *Classmates.com* est un des précurseurs du réseau social né au milieu des années 1990.

Ensuite, *Friendster* est devenu populaire en 2002 pour laisser place à *Myspace* en 2003 qui a séduit les artistes et les adolescents. On parlait alors du **Web 1.0**.

Depuis 2006, on parle d'une évolution du Web vers plus de simplicité et d'interactivité. De nouveaux réseaux sociaux ne nécessitant pas de grandes connaissances techniques, ni informatiques pour les utilisateurs sont effectivement apparus sur la toile. Ainsi, les internautes peuvent contribuer à l'échange d'informations en pouvant interagir (partager, échanger, etc) de façon simple.

L'internaute devient une personne active sur la toile. On appelle cette nouvelle évolution le **Web 2.0**.

Autrement dit, le Web 1.0. a été créé POUR les internautes et le Web 2.0. a été créé PAR les internautes.

En 2012, Facebook et Twitter sont les réseaux sociaux les plus convoités sur la toile.

Est-ce que les sites communautaires sont des réseaux sociaux ?

Les sites communautaires, similaires et pourtant différents, proposent effectivement des relations entre internautes autour d'intérêts communs tels que la musique, les vidéos, ... *Dailymotion, Youtube ou WatTV* sont des exemples parmi des dizaines d'autres.

Ces sites participent à cette mouvance de mise en relation autour d'un intérêt commun mais ne sont pas à proprement parler des réseaux sociaux.

Les spécificités d'un réseau social sur Internet.

Chaque réseau a sa particularité, voire son identité. Il est donc nécessaire d'en faire bon usage selon sa raison d'être. Ainsi, il existe quatre types de réseaux sociaux présents sur la toile.

- Celui qui permet la diffusion et le partage d'expressions créatives (My Space).
- Celui avec lequel on se retrouve entre anciens amis ou camarades (My Space, Copains d'avant, Facebook).
- Celui qui permet de générer des rencontres entre voisins (Peuplades).
- Celui qui favorise des espaces d'échanges réels ou virtuels (Facebook, Twitter).

Dans le cadre de mon travail, le quatrième type sera analysé.

Comme décrit ci-dessus, chaque réseau social comporte ses propres spécificités mais tous ont des **invariants**. En voici quelques exemples :

- a) **Le profil** permet de détailler ses intérêts, ses caractéristiques sociodémographiques, ses réseaux (école, région, travail, etc.), sa formation, etc.
- b) **Les outils de recherche d'inscrits et suggestions d'ajouts** à ses contacts peuvent être utilisés grâce à un outil de cooptation de type : « Veux-tu être mon ami ? ». Par exemple, nous pouvons trouver un ami parmi les amis de nos amis ou les membres d'un groupe qui partage les mêmes intérêts.
- c) **Les fichiers audios, vidéos, photos, hyperliens** ou intégration d'objets multimédia provenant d'autres services (Youtube, Dailymotion, etc.) peuvent également être déposés sur un réseau social. Chaque élément peut être commenté, soit en utilisant des commentaires suggérés (p. ex. « J'aime »), soit textuellement.
- d) **Un mur** indiquant toutes les activités récentes qui se passent sur le réseau auquel on a adhéré est présent sur chaque profil (nouveau

commentaire, changement de statut, nouvelle adhésion, ajout de photos/vidéos, etc.).

- e) **Des messages privés**, directs ou indirects peuvent être échangés entre membres.
- f) **Un avertissement par e-mail, téléphone, SMS** est également possible lorsque des activités se produisent sur le réseau.
- g) **La répartition de nos contacts en sous-groupes, la création et/ou le suivi des groupes d'intérêts** est également réalisable.
- h) **Des paramètres de confidentialité** sont mis en place afin de limiter la publication d'un élément principalement à nos « amis ».
- i) **Un âge minimum** est exigé.

D'autres options spécifiques à Facebook :

- Ajout d'une gamme **d'applications complémentaires** (tierces ou non) comme des jeux, des tests de personnalité, ...
- **Automatisation de la recherche et de l'importation de ses contacts** déjà inscrits dans nos comptes de courriel (Gmail, Yahoo ou Windows Live/ Hotmail, etc).
- **Étiquetage des photos, des vidéos**. Par exemple par nom de personne.

Comparons les réseaux sociaux avec d'autres composantes informatiques ...

Dans **les forums**, l'accès est ouvert ou déterminé par un administrateur tandis que dans un réseau social, on présélectionne soi-même les personnes avec lesquelles on veut interagir. De plus, un forum porte essentiellement sur un sujet ou une communauté. Ses possibilités sont limitées. Les réseaux sociaux, eux, sont centrés sur une personne et ses intérêts.

Dans **un courriel (e-mail)**, les personnes se mettent en relation car elles se connaissent ou interagissent souvent déjà en dehors de l'univers numérique. Il en est de même pour les réseaux sociaux. Cependant, un courriel est principalement textuel et bidirectionnel alors que les réseaux sociaux sont plus larges, multidirectionnels et multimédias.

Les **wikis** sont très différents car ils visent la constitution collaborative de documents surtout textuels. Ce qui est tout à fait contraire aux réseaux sociaux qui, eux, sont centrés sur la socialisation, les individus et le multimédia.

Les **blogues** et les **réseaux sociaux** sont centrés sur l'individu. Ce qui les différencie, c'est que le premier porte davantage sur ses opinions et que le second sur ses activités et ses relations sociales.

Pourquoi s'inscrit-on sur des réseaux sociaux tels que Facebook ?

« *Notre vie privée en quelques clics* » : c'est le principe-même de Facebook. On y raconte son quotidien, on y poste des photos, des vidéos... Il permet de retrouver des vieux copains, de draguer, d'entretenir ses relations professionnelles. Tous les jours, une profusion d'informations passent entre les mains de ce site.

Chaque fois que l'on s'y connecte, on y dévoile sa vie privée, son humeur du moment, son lieu de vacances, sa religion, ses opinions politiques, ...

Facebook, c'est comme une immense cour de récréation à travers la planète. Cependant, c'est une cour qui n'est pas si innocente qu'elle n'y paraît.

En effet, faire de la pub très ciblée en fonction du profil de chaque utilisateur, c'est le but ultime du système mis en place par les ingénieurs du site.

Facebook a la plus grande base de données de la planète et c'est grâce à cela qu'il peut vendre les données personnelles de ses membres aux publicitaires. Par exemple, si je parle de baskets dans un mail que j'envoie à un ami sur Facebook, quelques minutes après, j'aurai droit à avoir une publicité de baskets ou de chaussures

9-13 ans, l'âge de tous les dangers.

Pourquoi s'intéresser aux préadolescents ?

Le déclic d'aller s'inscrire sur un réseau social se fait vers l'âge de 10 ans. Avant, cela reste minoritaire : à peine plus de 10% des enfants sont connectés¹. Mais à partir de 11 ans, cette proportion passe à 57%. Quant aux 15-17 ans, ils sont 85% à posséder un compte Facebook : les filles plus que les garçons.

Tous ont en commun d'être très actif et de cumuler les amis : 210 en moyenne.

Les adolescents sont les plus ciblés et les plus exposés par les prédateurs de toutes sortes sur le net. Internet constitue en effet un média de référence : en 2003 plus de 87% des 12-17 ans se sont connectés à Internet² et le phénomène s'amplifie avec le développement de l'Internet mobile possible grâce aux Smartphones³.

Les dangers auxquels sont exposés nos jeunes.

Même si la toile est un espace ludique, il ne faut pas négliger son espace à risques multiples dans lequel les jeunes pénètrent par un simple clic. C'est bien souvent ce simple clic qui leur fait courir de réels dangers.

J'ai relevé cinq principaux dangers qui concernent nos jeunes :

Danger n° 1 : L' invasion de la vie privée.

Les jeunes adolescents adorent chatter, jouer en ligne, participer à des sondages, des concours, etc. Or, ils ne voient pas les risques cachés. C'est

¹ D'après une étude de TNS SOFRES (2010).

² <http://www.ac-toulouse.fr/web/1736-quelques-dangers-dinternet.php>

³ Téléphone mobile intelligent ou « ordiphone » qui offre des fonctions similaires à celles d'un ordinateur, par exemple navigation Web, agenda, consultation du courrier électronique, etc ...

effectivement la vie privée de l'internaute qui peut être envahie en quelques clics. Remplir un formulaire pour participer aux concours des sites Webs commerciaux, répondre à un sondage ou un questionnaire, donner des informations personnelles lors d'une inscription à divers services Internet ou logiciels (chat, partage de fichier, messageries instantanées, ...), ... sont des pratiques qui peuvent mettre en danger notre intimité.

Danger n° 2 : Rencontrer des personnes malintentionnées.

La rencontre de prédateurs sexuels est un danger auquel nos préadolescents sont exposés. Le monde des réseaux sociaux donne l'occasion de rencontrer des personnes tout en gardant l'anonymat. Ce dernier favorise malheureusement les confidences et les révélations intimes. Les prédateurs en profitent pour construire des relations de confiance avec les jeunes qui sont souvent naïfs et inexpérimentés.

Toutefois, ne devenons pas paranoïaque, ce risque est réel mais il n'y a pas de risques plus élevés de rencontrer un pédophile sur Internet qu'à la sortie des écoles.

Danger n° 3 : Publicités ciblées.

Les enfants peuvent être sans cesse sous la cible de publicités. Ils peuvent également voir leurs données exploitées à des fins marketing (spams).

Par rapport à cette problématique, les enfants n'ont pas toujours assez de recul pour faire la part des choses entre publicités et véritables informations.

Danger n° 4 : Trop de temps consacré aux réseaux sociaux.

Les réseaux sociaux sont chronophages ! Les enfants y passent des heures sans s'en rendre compte ... Au détriment des jeux extérieurs, de l'étude scolaire, ...

Danger n° 5 : La violence et le manque de respect sur Internet.

Un dernier danger concerne le manque de respect sur Internet. Avant Facebook, une dispute entre ados dans la cour du collège se terminait avec la fin des cours. Aujourd'hui, les querelles peuvent rebondir sur la toile et dégénérer.

Toujours selon l'étude SOFRES (2010), un quart des enfants reconnaissent avoir été victime d'incivilités sur le réseau (mensonges, rumeurs, voire

insultes) et un tiers confient avoir été parfois choqués par des propos pornographiques, violents ou racistes.

L'éducation nationale française s'est engagée à mieux former ses enseignants et à signer une convention avec Facebook afin que les comptes de harceleurs soient fermés. Un exemple que la Belgique pourrait suivre prochainement ...

Aujourd'hui, on est beaucoup moins prudent. On a tendance, certes, à accepter ses amis, sa famille mais aussi des personnes qu'on n'a jamais rencontrées, jamais vues.

Facebook est le prolongement des activités qui se déroulent dans la vie réelle. Avec un filtre auquel les élèves n'ont pas forcément le réflexe de penser. En effet, tout ce qui va être publié sur ces sites, s'ils n'ont pas mis en place certains éléments de réflexion et de protection, va être disponible finalement à la portée de tous.

Témoignages

Voici l'expérience de la fille de Catherine, une maman française :

« Ma fille m'a fait part de menaces dont elle était l'objet sur Facebook. Elle a d'abord été insultée, puis menacée de mort 'on va te trancher la gorge. Je t'ai préparé une corde ...'. J'ai été voir le proviseur-adjoint du collège qui m'a répondu que la solution était de changer ma fille de collègue. J'ai immédiatement déposé plainte ».

Cette maman a eu un bon réflexe car seule la police a réagi en convoquant les jeunes filles harceleuses.

Pour l'association E-enfance⁴, ce témoignage n'est pas un cas isolé car elle reçoit une fois par jour des appels signalant un cyber-harcèlement.

⁴ Association française créée en 2005 qui a pour objectif de permettre aux enfants et adolescents de se servir des nouvelles technologies de communication (Internet, téléphone mobile, jeux en réseau) avec un maximum de sécurité.

Voici l'avis de Justine Atlan, responsable de l'association :

« Le problème du net, c'est que ça donne une résonance monstrueuse, effectivement, pour la victime. Il ne faut pas répondre au harcèlement impérativement pour ne pas l'alimenter. En revanche, il faut tout de suite le signaler à la fois au réseau social, à la fois aux adultes responsables (les parents, les établissements scolaires) et, éventuellement, porter plainte auprès des services de police ».

Autre exemple, début avril 2011, une jeune fille de 14 ans se rend dans le parc de Sceaux, en région parisienne. Elle a répondu à une invitation sur Facebook. Sur place, une dizaine d'agresseurs l'attendent. Elle est immédiatement rouée de coups et aspergée de gaz lacrymogène. Par miracle, un passant s'interpose et arrête le lynchage.

D'autres faits divers ont eu lieu ces derniers mois, comme dans la banlieue lyonnaise. Allan, 17 ans, a été frappé et lacéré à coups de lames de rasoir. Son tort : avoir été trop naïf.

Voici le témoignage d'Élisabeth Sahel de l'association « Action Innocence »⁵ :

« Ils |les préadolescents| sont assez candides et assez transparents sur leur vie privée. Ils diffusent des photos, parfois des photos de leurs amis sans forcément en avoir demandé la permission au préalable. Ils participent à des groupes qui peuvent parfois être à l'encontre d'un camarade ou d'un professeur. Donc, attention ! ».

La limite d'âge d'inscription n'est pas toujours respectée !

Puisque Facebook est un service américain, on ne peut s'inscrire qu'à partir de l'âge de 13 ans, selon la théorie et la loi de ce pays. Mais très peu d'enfants et d'adultes connaissent la législation et il est très facile de la

⁵ Action Innocence est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif fondée par Valérie Wertheimer en 1999 en Suisse, et en 2003 en France. Cette ONG existait également en Belgique jusqu'en 2010. Acteur majeur de la prévention des risques d'Internet pour les mineurs, Action Innocence agit pour une meilleure protection des enfants et des adolescents sur Internet.

contourner. Nous connaissons tous des enfants âgés de moins de 13 ans qui sont inscrits sur ce réseau.

Olivier Gérard travaille pour l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) et approuve l'interdiction d'aller sur un réseau social avant 13 ans :

« Quand on discute avec eux, quand on leur parle de 'C'est quoi un ami ? Qu'est-ce que ça signifie ?, le droit à l'image par exemple', ... ce sont des choses dont ils ont entendu parler mais ils ne sont pas capables de le décrire, de le définir et de le comprendre ».

Pour justifier l'ouverture aux plus jeunes, le fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg imagine la révolution de l'apprentissage à travers son réseau social. Il se dit prêt à proposer des systèmes sécurisés pour les enfants.

L'entreprise assure fermer chaque jour 20 000 comptes qui appartiendraient à des enfants de moins de 13 ans. Pourtant, rien qu'aux États-Unis, 7,5 millions d'enfants seraient connectés.

« Facebook nous montre qu'il est réellement une entreprise responsable et on est prêt à aller avec lui à une éducation numérique dans la pratique des réseaux sociaux auprès des plus grands adolescents, des parents également. Et ensuite, on verra pour les plus jeunes » explique Olivier Gérard.

Quel rôle doit jouer l'école dans cette prévention ?

Faire de la prévention, c'est prendre des mesures destinées à prévenir des risques. Dans mon projet, il sera question de réaliser des activités de prévention sur les dangers des réseaux sociaux.

Je me suis aperçue que les réseaux sociaux étaient un véritable phénomène de société chez les jeunes, avec des taux de progression impressionnants ces derniers mois. Ils représentent de nouveaux modes de socialisation extrêmement puissants et invasifs qui requièrent éducation et accompagnement.

Or, la plupart des enfants se lancent seuls sur ces sites à l'insu de leurs parents, sans aucune préparation critique ou technique. Les enfants sont donc en présence d'un outil que personne ne leur a appris à utiliser.

L'absence d'éducation existe car les parents ont reçu cet outil en même temps que leur enfant. Par conséquent, ils le découvrent en même temps. S'ils ne se mettent pas à comprendre ces réseaux sociaux en même temps que leur enfant, ils seront très vite dépassés par les événements : l'enfant se débrouillera seul, sans éducation à cet outil. C'est ce qui arrive à un grand nombre de préadolescents. Dès lors, l'école doit remplir son rôle d'éducateur civique et social.

Voici un témoignage de Christelle Membrey, professeur de lettres :

« Le terme de réseau social n'est absolument pas connu de mes élèves lorsque l'on présente le terme pour la première fois en séance d'éducation médias/Internet à des élèves âgés de 11 à 15 ans. En revanche, si on cible des services tels que Skyblog ou Facebook ou même parfois Daylimotion, qui fonctionne également sur la possibilité de se regrouper entre amis ou par affinités autour d'un thème, oui, ces services sont connus des jeunes gens avec lesquels je travaille ».

Le rôle de l'école est donc d'éduquer nos jeunes à l'emploi de cet outil en leur faisant acquérir des compétences sociales, civiques et professionnelles.

Savoir se servir d'un réseau social est important et essentiel pour l'utiliser à bon escient. Ce n'est plus juste « amusant », cela peut être un réel outil intéressant.

On peut utiliser Facebook ou Twitter pour échanger avec des personnes mais aussi pour créer une page professionnelle pour développer son entreprise.

De plus, dans notre CV, on peut indiquer savoir se servir d'un réseau social. C'est un point positif supplémentaire.

Qu'en est-il de cette problématique dans nos documents de référence ?

1. Le Décret « Missions ».

L'article 6 de ce décret énonce quatre objectifs prioritaires de l'enseignement obligatoire dont deux qui touchent particulièrement la problématique dont je parle.

En effet, au travers du projet, l'enseignant va préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures grâce aux diverses activités vécues qui vont être expliquées.

L'enseignant va également assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale en permettant à l'enfant d'accéder à un réseau social en y adoptant un comportement adéquat quel que soit son milieu familial.

2. Le Programme Intégré.

Le Programme Intégré est constitué d'une rubrique spécialement consacrée à la compétence disciplinaire de l'éducation aux médias et au multimédia.

Les créateurs de ce programme constatent que l'enfant d'aujourd'hui vit dans un monde où les moyens de communication se sont fort développés, où les médias sont omniprésents car ils occupent une place importante dans la vie, les jeux, les conversations de l'élève, et font partie de sa culture.

Cependant, l'hétérogénéité des familles entraîne le fait que tous les enfants ne sont pas égaux face à cette culture. L'intégration par l'école de cette culture doit permettre à l'enfant de mieux approcher le monde d'Internet. Des sensations, des sentiments, des émotions sont ressentis rien qu'en regardant des images ou en écoutant des sons. En faisant entrer Internet à l'intérieur de l'école, nous prenons en compte l'enfant tout entier, y compris dans ses dimensions émotionnelles et affectives.

Il est important que l'enfant puisse prendre conscience que les réseaux sociaux sont une reconstruction de la réalité au moyen de langages spécifiques diffusés par ses utilisateurs.

Mettre en œuvre dans la classe des activités d'éducation aux réseaux sociaux présents sur Internet, c'est permettre à l'élève de prendre distance et de forger sa propre opinion. Ici, je mets surtout l'accent sur le fait que les gens sur Internet sont souvent « superficiels » et se forgent une identité, une personnalité qui est tout à fait différente de la réalité.

Tout enfant doit pouvoir utiliser et confronter des savoirs qui viennent de différents lieux, y compris Internet.

3. Les Socles de Compétences.

Dans les *Socles de Compétences*, nous ne retrouvons pas une discipline spécifique pour le média/multimédia. Cela ne signifie pas que cette problématique est totalement absente.

Dans les compétences disciplinaires du français, on parle souvent de **document**. Pour les Socles, ce terme générique doit être compris comme **tout type de messages et de supports oraux ou écrits** (textes, films, exposés, ...).

Ainsi, dans le « savoir-lire », le sens construit est déterminé par une interaction entre les caractéristiques du message (intention dominante et structures), les acquis du lecteur (y compris ses connaissances linguistiques, littéraires, artistiques, historiques et affectives) ainsi que les particularités de la situation (ou contexte) dans laquelle le lecteur traite le message.

Dans une situation donnée, le lecteur va concevoir un projet en fonction duquel il lira le message.

En constatant cela, je peux mettre un lien direct avec les réseaux sociaux. En effet, l'enfant va devoir saisir l'intention dominante de l'auteur qui publie un message, une photo ou une vidéo (informer, persuader, émouvoir, donner du plaisir ...) pour orienter sa lecture en fonction de la situation de communication. Il va devoir élaborer des significations dans ce qu'il lira en gérant la compréhension du document pour dégager les informations explicites (déterminer les informations essentielles et secondaires, établir les rapports de manière et de lieu) et découvrir parfois les informations implicites (construire une information à partir d'éléments rapprochés et concernant le lieu, le temps et les personnages). Il devra réagir en interaction éventuelles avec d'autres lecteurs (ce qui est souvent, voire toujours le cas sur Internet) et distinguer le réel de l'imaginaire, ou distinguer le réel du virtuel, ou encore distinguer le vraisemblable de l'invraisemblable et aussi distinguer le vrai du faux.

Les autres compétences du français auront aussi une place dans la lecture des messages postés sur les réseaux sociaux.

Dans le « savoir-écrire », le sens se produit par les mêmes interactions que le savoir-lire. Si l'enfant veut poster des messages sur un réseau social, il devra orienter son écrit en fonction de la situation de communication en tenant compte de l'intention poursuivie, du statut du scripteur, du destinataire, du projet et du genre de texte choisi ou imposé. Afin d'être compris par son ou ses destinataires, l'enfant devra aussi élaborer des contenus en assurant l'organisation et la cohérence du texte, en utilisant les unités grammaticales et lexicales tout en assurant la présentation de son texte.

La démarche d'éveil sera également pratiquée mais ce n'est pas sur cette discipline que je mettrai l'accent.

L'école a-t-elle un rôle à jouer dans la prévention ?

À l'heure actuelle, les enfants doivent avoir un minimum de motivation pour être en mesure d'apprendre.

L'objectif de l'enseignement est de s'adapter de jour en jour aux intérêts des jeunes : aujourd'hui, c'est l'informatique. Que font les enfants à l'ordinateur ? La grande majorité va sur des sites de clavardages⁶ ou encore jouent à des jeux où ils peuvent discuter avec leur amis en même temps sans en mesurer les conséquences négatives et positives (voir l'enquête réalisée dans ma classe de stage).

En lisant un livre de Bernard Steigler, philosophe français, je me suis rendue compte qu'il partageait mon hypothèse de départ. Il considère que l'usage des écrans par la jeunesse pose « un véritable problème de santé publique ». Les parents maîtrisent mal les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Souvent, leurs craintes ne sont pas complètement infondées malgré le fait qu'elles sont parfois exagérées.

Je pense que le rôle de l'enseignant doit s'accommoder avec ce changement assez radical auquel la majorité des parents sont impuissants pour protéger leur enfant. L'école a effectivement un rôle à jouer dans cette prévention.

Le paradigme d'apprentissage.

Durant ma formation, j'ai appris que le paradigme d'apprentissage était un nouveau courant pédagogique qui se développe depuis quelques années dans nos écoles. Ce dernier nous dit que la construction de connaissances et de savoir-faire permettent un pouvoir sur les choses et non la récitation par cœur des faits comme dans le paradigme d'enseignement appliqué autrefois.

Ce nouveau paradigme se vit dans une communauté d'apprentissage gérée par l'instituteur et dans laquelle chaque apprenant développe des compétences en cherchant à répondre à des questions assez complexes aux

⁶ C'est le mot composé de clavier et bavardage. Il signifie donc bavarder en utilisant un clavier.

travers de projets coopératifs. Dans cet esprit, le rôle de l'instituteur est d'être un guide plutôt qu'un transmetteur de matière pure et dure. La motivation et le sens de l'apprentissage sont donc au cœur de ce nouveau paradigme.

Dans le cadre de mon projet, ce paradigme entre vraiment dans l'objectif : je serai un guide pour mes élèves et non un transmetteur. Grâce au vécu de chaque élève, nous pourrons ensemble trouver les meilleures solutions pour contrer leurs problèmes sur Internet.

Quel sera le rôle de l'instituteur ?

Son rôle ne sera pas de diaboliser l'utilisation des réseaux sociaux. Il ne faut pas simplement dire : '*À faire ... à ne pas faire*'. Il faut amener le réseau social comme une plus-value en classe comme par exemple, la communication avec d'autres classes de villages différents.

Les enfants doivent se rendre compte que ce n'est pas un gadget. En effet, pour communiquer de façon intéressante, il faut pouvoir orthographier correctement le message que l'on diffuse. Une réflexion récurrente s'impose dès lors : « *Si je mets ça, qui va le lire ? Qui va le voir ?* ».

Le rôle des enseignants sera d'amener l'élève à réfléchir et choisir :

- son **identité numérique** : *quelle identité je me donne sur Internet ?*
On ne se crée pas une fausse vie. On choisit quels éléments de sa vie on veut choisir de mettre, d'afficher sur le réseau social.
- son **réseau** : si l'élève a beaucoup « d'abonnés », est-ce qu'il accepte tout le monde ? Est-il ami avec tout le monde ? Est-ce que 'ami' sur Facebook veut dire la même chose dans la vie réelle ?
- sa **ligne éditoriale** : il faut faire prendre conscience à l'élève qu'il ne peut pas mettre des informations sur un réseau social sans l'autorisation d'une personne tierce. S'il met des informations sur le réseau social, il prend la responsabilité d'en assumer les conséquences. L'enfant ne subit pas l'information, il la diffuse.

Mise en œuvre d'activités vécues dans une classe de C4.

Mon contexte de travail pour l'expérimentation.

Afin de pouvoir répondre à ma question de départ et de vérifier ou infirmer les hypothèses émises en début de recherche, j'ai effectué une mise en pratique de mon TFE au cycle 4 de l'école communale de Bouillon. La classe où se sont déroulées mes activités comportait 19 élèves (14 élèves de 5^{ème} année et 5 élèves de 6^{ème} année).

En observant la classe, j'ai constaté que les enfants travaillent assez régulièrement avec les ordinateurs. En effet, un ordinateur est disponible dans la classe et six autres sont présents à la bibliothèque de l'école.

Compétences du PI. travaillées dans mon projet.

Il existe trois compétences d'intégration dans le discipline d'Éducation au Média/Multimédia :

1. Percevoir et comprendre les médias/ le multimédia (PCM).

- PCM.3.1. : Prendre conscience que tout document recourt à une technologie.
- PCM.3.2. : Décrire les techniques d'usage courant utilisées et leurs particularités.
- PCM.4.1. : Percevoir que le document médiatique est une manière de représenter la réalité, l'imaginaire et la pensée influencée par le point de vue d'un auteur.
- PCM.4.2. : Percevoir que les représentations peuvent influencer les connaissances et les émotions.
- PCM.5.2. : Percevoir l'effet des documents médiatiques sur soi-même.

2. S'exprimer et communiquer par les médias/ le multimédia (ECM).

- ECM.1.1. : Mettre en œuvre les fonctions nécessaires à la fabrication et à la diffusion de ses propres productions médiatiques.
- ECM.2.1. : Exprimer certaines idées à l'aide d'éléments de différents langages.
- ECM.5.1. : Interagir avec le public à partir de son niveau de connaissances, d'attente et d'intérêt.

3. Être critique aux médias / au multimédia (CFM).

- CFM.1.1. : Se poser des questions sur les objectifs poursuivis par les différents agents de la fabrication et de la diffusion.
- CFM.2.1. : Choisir le document médiatique sur base de critères de qualité de langage.
- CFM.3.1. : Être curieux de l'évolution des technologies des médias, du multimédia et de leurs enjeux.
- CFM.4.2. : Réaliser que la représentation proposée dans les médias est éventuellement différente de la sienne et ajuster sa vision des choses.
- CFM.5.2. : Se situer par rapport à différentes manières de réceptionner un document média ou multimédia.

Vue d'ensemble du projet.

Introduction.

- Activité n°1 : Travail sur les représentations des enfants.
 - Etape 1 : Brainstorming : Que savez-vous à propos d'Internet ?
 - Etape 2 : Questionnaire : Mes élèves et Internet ... Quelle relation ont-ils ?
- Activité n°2 : Remplir un formulaire d'inscription sur un réseau social (*PCM 3.1 et PCM 3.2*).

Thème 1 : Sur les réseaux sociaux, qui suis-je ?

- Activité n°3 : Sur Internet, je m'appelle... Notion du « surnom » (*ECM.1.1*).
- Activité n°4 : Créer son profil en ligne sous quelles conditions ? (*ECM.1.1*).
- Activité n°5 : Les profils mis en ligne (*CFM.1.1 – CFM.4.2. et PCM.4.1*).
- Activité n°5 bis : Vie réelle ou virtuelle ? (*CFM.3.1. et CFM.5.2*).

Thème 2 : Moi et l'autre sur les réseaux sociaux.

- Activité n°6 : Une séance de chat entre un garçon et une fille. (ECM.5.1. et CFM.2.1).
- Activité n°7 : Logiciels de retouches d'image = dangers ! (PCM.5.2. et CFM.3.1).
- Activité n°8 : L'aidant(e). (PCM.4.2).
- Activité n°9 : Jouer aux affirmations ! (ECM.2.1. - CFM.4.2. - ECM.5).

Synthèse.

- Activité n°10 : Auto-évaluation (PCM.5.2).
- Activité n°11 : Illustrons nos conseils.

Introduction.

Pour savoir si les enfants de ma classe utilisent Internet à la maison, je leur ai donné un questionnaire à remplir. Cela me permet de me faire une idée sur la connaissance de mes élèves à propos des notions pour se protéger contre les dangers d'Internet et plus particulièrement, des réseaux sociaux.

Pour entrer dans le projet, j'ai voulu prioritairement partir des représentations des enfants, en leur donnant un formulaire-type que l'on peut retrouver lors d'une inscription sur un réseau social. Il était intéressant, pour moi, de savoir si les enfants allaient remplir celui-ci sans réfléchir ou s'ils allaient se mettre en réflexion sur les éventuels risques que pourraient engendrer ce partage de données personnelles.

Au terme de cette activité, il sera intéressant d'entendre les arguments des enfants pour avoir complété ou non ce formulaire. Les enfants auront leurs hypothèses confirmés, corrigés ou/et complétés tout au long du projet grâce à la série d'activités qu'ils vont vivre.

Les activités suivantes vont être expliquées de la même manière. Le déroulement de chaque leçon sera expliqué dans un encadré. Chaque analyse sera écrite en dessous de chaque leçon, sans encadré.

Tout au long des activités, les enfants auront chacun un petit livret créé par Child Focus et nommé « *Le juste click* ».

Activité n°1 : Travail sur les représentations des enfants.

Objectifs :

- Aider l'instituteur à savoir les représentations, les connaissances que ses élèves possèdent à propos du sujet abordé.
- Se faire une représentation de la classe que l'instituteur dirige : ses élèves sont-ils concernés par la problématique ?
- Inviter les élèves à participer au projet en amenant ses ressources personnelles (livres, connaître quelqu'un qui pourrait « nourrir » le projet, ...).

Étape 1 : Brainstorming : que savez-vous à propos d'Internet ?

En tout premier lieu, il faut partir des représentations, des questions et des connaissances des enfants :

→ Les représentations.

Réalisation d'un brainstorming autour du mot « Internet ». Quels sont les mots qui sont souvent utilisés lorsqu'on parle d'Internet ? Des définitions, des mots-clés ... Inscrire au tableau les mots qui sont cités. Lorsqu'un élève propose un terme, lui demander alors d'expliquer ce que c'est exactement.

On peut poser des questions complémentaires comme :

- *Que veux-tu dire par là ? Qu'est-ce que c'est exactement ? Qu'en pensez-vous ?*
- *Que peux-tu faire avec cela ? Avez-vous des expériences à ce sujet ?*
- *Utilisez-vous cela souvent ?*

→ Les connaissances.

Une fois que les élèves s'arrêtent, on peut mettre les enfants en situations concrètes afin de voir comment ils réagissent :

- *« Dernièrement, j'ai lu dans le journal que les mondes virtuels sont populaires sur Internet, pouvez-vous m'en dire plus à ce sujet ? ».*
- *« D'après ce que j'ai entendu dire, il peut aussi nous arriver d'être harcelés sur Internet, pensez-vous qu'une telle chose soit fréquente ? ».*

Ensuite, on peut subdiviser des termes en catégories avec une couleur particulière.

→ Les questions.

Par deux, les enfants sont invités à noter un maximum de questions qu'ils se posent à propos de la sécurité sur Internet. La suite du projet permettra d'y répondre. Les enfants sont donc invités à être curieux et à se poser des questions.

L'étape du questionnement est primordiale lors d'un projet car celui-ci est mené par les enfants. Il est donc évident de se donner les moyens pour répondre aux questions des enfants.

→ Les ressources.

On peut demander aux enfants s'ils ont des ressources qui pourraient intéresser la classe.

Conseils et analyse de la leçon.

Pour démarrer cette séquence, il est important de définir correctement le mot « brainstorming » afin de comprendre la démarche. Voici une définition⁷ : « *Le **brainstorming** ou **remue-méninges** est une technique de recherche d'idées en **groupe**, par exemple afin **d'identifier ou de résoudre un problème**. La principale phase du **brainstorming** consiste à émettre spontanément le plus possible d'idées sans retenue et en les notant toutes* ».

Le but de cette séquence est donc d'avoir le plus possible d'idées venant de la part des enfants par rapport aux sujets du chat en ligne. Ces idées de départ peuvent être très diverses et ne sont évidemment pas vérifiées à ce stade du projet. Les enfants vont réfléchir eux-mêmes sur une problématique qu'on traite rarement à l'école et ainsi découvrir en même temps ce que leurs camarades de classe connaissent sur le sujet.

Pour le classement des catégories, il arrive parfois qu'il y en ait qui se chevauchent, certains termes peuvent donc parfois être mis dans plusieurs catégories.

Les enfants étaient vraiment motivés par le sujet. Parmi les ressources qu'ils possédaient, nous avons retenu le livre « Internet pour les nuls ». Un élève avait également un parent informaticien.

⁷ http://rb.ec-lille.fr/l/Qualite/Qualite_Brainstorming.html

En ce qui concerne leurs connaissances, les enfants savaient qu'il existe des arnaques publicitaires, des virus (en jouant à des jeux, en téléchargeant des vidéos, des musiques, ...). Un enfant a même parlé de cyber-harcèlement en l'expliquant de manière très juste.

Mes élèves avaient beaucoup de questions. Nous en avons retenu six :

1. *Pourquoi certaines personnes nous parlent alors qu'elles ne nous connaissent pas ?*
2. *Pourquoi arrive-t-on sur des images totalement hors-sujet lors des recherches sur Google ?*
3. *Pourquoi y a-t-il des publicités qui s'affichent sans qu'on nous le demande ?*
4. *Pourquoi y a-t-il des vidéos mensongères sur Facebook ?*
5. *Pourquoi ne peut-on pas se désinscrire de Facebook ?*
6. *Pourquoi arrive-t-on à pirater notre mot de passe ?*

Certaines questions d'ordre plus technique à propos de l'ordinateur en lui-même ont été posées. Il me semble donc important de bien limiter le sujet à Internet et non à l'ordinateur en général.

Les activités suivantes ne permettront pas de répondre directement aux questions. Cependant, ce sont la curiosité et les échanges entre les élèves et l'enseignant qui alimenteront les réponses.

Étape 2 : Questionnaire : Mes élèves et Internet ... Quelle relation ont-ils ?

Distribuer le questionnaire et le laisser compléter individuellement (voir annexe n°1). Cette étape doit être réalisée individuellement et de façon anonyme. L'exploitation de ce test servira à partir des connaissances et des habitudes des enfants.

Ensuite, une petite discussion peut être réalisée avec les élèves à propos des sujets suivants :

- *Savez-vous beaucoup de choses à propos d'Internet ? Que faites-vous surtout sur Internet ?*
- *Quel aspect d'Internet trouvez-vous le plus amusant ? Pourquoi le monde est-il plus amusant avec Internet ?*
- *Qu'est-ce qui est le moins amusant ? Qu'est-ce qui vous énerve, vous irrite ?*

Conseils et analyse des questionnaires.

Le but de cette activité est de découvrir combien d'enfants utilisent régulièrement Internet, de trouver leurs habitudes et de voir s'ils ont déjà quelques notions sur la sécurité quand on chatte sur Internet. L'analyse des questionnaires a abouti sur quelques réponses intéressantes.

Le public de l'étude réalisée.

Huit filles et dix garçons âgés de dix à onze ans ont participé à l'enquête. Sept garçons et sept filles sont inscrits sur un réseau social. Par conséquent, trois garçons et une fille n'y sont pas inscrits. Tous ont un ordinateur chez eux et très souvent, celui-ci leur appartient.

Qui va sur un réseau social ?

Durant l'analyse, je constate que trois quarts des élèves présents sur Internet sont inscrits sur un réseau social. Cela montre l'importance d'aborder ce sujet en classe de cycle 4.

En ce qui concerne le quart des élèves qui ne sont pas inscrits sur un réseau social, ils mentionnent tous qu'ils vont sur Internet pour se détendre.

Je m'aperçois également qu'une minorité d'enfants inscrits sur un réseau social (17%) ne vont pas prioritairement sur Internet pour se détendre ou pour aller chatter.

Combien de temps passent-ils sur un réseau social ?

Quant à la répartition du temps consacré à Internet par jour, cela varie d'un enfant à l'autre et d'une journée à l'autre. En semaine, certains enfants ne sont pas autorisés à aller à l'ordinateur tandis que le week-end, ils peuvent y aller de manière illimitée.

Est-ce réglementé par les parents ?

Pour la limitation du temps d'accès à Internet par les parents, chose étonnante également, plus des trois quarts des élèves ne sont pas concernés ; ils n'ont pas de limites de temps d'accès.

Pourquoi vont-ils sur un réseau social ?

Jouer en ligne sur Internet est une activité que la majorité des élèves ayant un ordinateur pratiquent. Cela m'a fortement étonné.

Parmi les quatorze enfants inscrits sur un réseau social, huit sont inscrits sur Facebook. D'autres considèrent la messagerie Hotmail et MSN comme réseau social, mais ce n'est pas tout à fait la même chose.

Beaucoup d'enfants de la classe sont inscrits sur un site de jeux vidéo en ligne appelé *Dofus*. On pourrait l'insérer dans la catégorie des réseaux sociaux puisque l'on peut communiquer en ligne avec des gens du monde entier.

Est-ce que mes élèves sont prudents sur Internet ?

Quand on affirme aux enfants « *Tout ce que tu trouves sur Internet est vrai et à jour* », un tiers des élèves vont y répondre positivement. Encore une fois l'importance est d'en débattre en classe pour ce gros quart de la classe.

L'enquête révèle que l'inscription à un réseau social a été réalisée avec l'accord préalable des parents et qu'elle s'est effectuée pour une grande majorité il y a plus d'un an. Les enfants étaient donc âgés de 9 à 10 ans minimum. Cependant, trois quarts des interrogés inscrits sur un réseau social affirment que leurs parents ne surveillent pas ce qu'ils écrivent sur Internet.

L'enquête nous indique que près de la moitié de ces élèves vont sur ces réseaux tous les jours et près des trois quarts y surfent entre une et deux heures.

Sont-ils « trop » confiants ?

Pour ce qui concerne la confidentialité, 80% des interrogés présents sur un réseau social affirment avoir donné leur mot de passe à quelqu'un. Ce qui est dangereux ! Mais quand on leur demande à qui ils ont confié celui-ci, ils répondent que c'est à leurs parents. En étant mineur, ce n'est peut-être pas une si mauvaise solution d'agir de cette façon.

Le nombre d'amis acceptés sur Internet reste correct puisque la grande majorité des interrogés n'ont qu'entre 5 et 50 amis. Cependant, un peu plus de la moitié des élèves ne connaissent pas tous leurs amis « virtuels ».

Activité n°2 : Remplir un formulaire d'inscription sur un réseau social.

Objectifs :

- Voir comment les enfants réagissent pour s'inscrire sur un réseau social. Cette réaction est déterminante pour la suite du projet.
- Faire comprendre aux enfants qu'il ne faut pas donner ses informations personnelles à des inconnus.
- Amener les enfants à réfléchir et à se poser des questions sur des informations superflues, qui n'ont aucune raison d'être dans un formulaire d'inscription.
- Faire remarquer qu'il faut lire et comprendre les messages, surtout ceux qui sont écrits en petit.

Sans donner de consignes supplémentaires, distribuer aux enfants le formulaire d'inscription du réseau social « Face-friend »⁸ (annexe n°2).

Ce formulaire demande aux enfants d'indiquer leurs coordonnées personnelles, leurs hobbies, ... pour pouvoir s'inscrire sur un réseau social.

Cependant, une note en petit caractère est ajoutée sur le bord droit de la feuille qui indique

« En cliquant sur Inscription, vous acceptez nos Conditions d'utilisation et vous reconnaissez avoir lu et accepter nos Politique d'utilisation des données ».

Circuler dans la classe pour voir si certains élèves ont des doutes à le remplir.

Ensuite, vérifier rapidement le nombre d'élèves qui a rempli le formulaire et leur demander de lire la petite note inscrite à droite de la page afin de mener une discussion sur ce thème.

- *Qui l'avait vu ?*
- *Qu'est-ce qui est écrit ?*
- *Qu'est-ce que cela veut dire ?*

Prolongement de l'activité.

Si les enfants avaient 13 ans ou plus, on aurait pu imaginer leur faire compléter un vrai formulaire d'inscription à Facebook, Twitter ou Netlog.

⁸ Afin de ne pas décrier un réseau social, j'en ai inventé un moi-même.

Conseils et analyse de la leçon.

Il faut faire prendre conscience aux enfants de l'importance de toujours tout lire sur un formulaire. Surtout ce qui est écrit en petit. Car sur ce formulaire, quand on regarde de plus près, on se rend compte que nos données personnelles vont être vendues à des entreprises publicitaires.

Pour cette séquence, mon hypothèse de départ était que tout le monde remplirait ce formulaire sans se poser de questions et sans lire la note sur le côté de la page.

Mon hypothèse s'est confirmée pour une grande partie de la classe puisque seulement deux enfants n'ont pas voulu compléter le questionnaire : la raison du premier était que cette inscription ne l'intéressait pas et la raison du deuxième était qu'il avait lu la petite note. Les autres enfants n'avaient pas remarqué qu'il y avait quelque chose d'inscrit sur le côté de la feuille.

Quant à la limite d'âge sur Facebook, les enfants sont au courant.

Thème 1 : Sur les réseaux sociaux, qui suis-je ?

Activité n°3 : Sur Internet, je m'appelle ... « Le surnom ».

Objectifs :

- Prendre conscience du caractère public d'Internet.
- Se rendre compte que des surnoms aguichants sur Internet peuvent susciter des réactions à connotation sexuelle.
- Adopter un comportement responsable en matière de diffusion d'informations sur Internet.
- Être conscient que sur Internet, on se fabrique une certaine image (qui ne cadre pas forcément avec ce que l'on est en réalité).

Donner un exemple de site de profils (Facebook, Twitter) et expliquer qu'il s'agit d'une méthode fréquemment utilisée par les gens pour entrer en contact avec d'autres.

Distribuer l'annexe n°3 avec la liste des surnoms. Poser ensuite les questions suivantes :

- *Quel surnom utiliseriez-vous sur Internet ? Pourquoi ?*
- *Y a-t-il aussi, selon vous, des surnoms qui ne conviennent pas, ou ne sont pas appropriés ? Et pourquoi ?*

Les enfants écrivent les conclusions sur une feuille qui sera complétée au fur et à mesure de l'avancement des activités.

Conseils et analyse de la leçon.

Il est important d'expliquer qu'un surnom peut dire beaucoup sur l'utilisateur, mais peut aussi donner une fausse image de cette personne.

Un débat s'est imposé sur les surnoms présents sur la feuille. Les enfants ont conclu qu'un surnom ne doit pas être « enfantin », ni « trop adulte ». Un surnom doit être mystérieux et ne doit pas donner d'informations sur notre personne.

Les enfants ont également mis en évidence le fait de mettre des photos sexy peut donner aux gens une fausse image de nous en tant que personne. Ces images peuvent inciter des personnes que l'on connaît ou des inconnus à poser des questions très intimes.

Activité n°4 : Créer son profil en ligne sous quelles conditions ?

Objectifs :

- Prendre conscience du caractère public d'Internet.
- Adopter un comportement responsable en matière de diffusion d'informations sur Internet.
- Comprendre qu'un profil fait une « mise à niveau » d'une personne.
- Rendre conscients les élèves du fait que sur Internet, les gens peuvent se montrer autrement et cacher la réalité.

Distribuer la brochure « *Juste click*⁹ », page 2 et expliquer aux élèves qu'ils vont créer un profil.

Sur cette page, les élèves peuvent répondre à des questions, mais ils ont eux-mêmes le droit de choisir les questions qu'ils complètent.

Les réponses qu'ils complètent seront publiées sur leur profil. Ils peuvent y placer une belle photo ou illustration d'eux-mêmes (avatar) ou de leurs amis. Les élèves peuvent aussi écrire des messages sous leurs profils

⁹ Brochure issue du jeu du même nom, créé par l'ASBL Sensoa et Child Focus créée en 2009.

respectifs.

Une fois les profils d'amis terminés, l'enseignant peut poser des questions :

- *Quelles questions avez-vous/n'avez-vous pas complétées ? Pourquoi ?*
- *Quelles photos/illustrations avez-vous utilisées ? Pourquoi ?*

Demander aux élèves s'ils trouvent bien que l'on aille photocopier leur profil et qu'on les distribue à d'autres professeurs ou qu'on les glisse dans la boîte aux lettres des voisins.

Conseils et analyse de la leçon.

Il est important d'expliquer aux enfants la notion de profil sur Internet. On peut comparer cela à un livre d'amis : on y lit des choses sur nos amis et on y met des informations personnelles.

L'activité a pris du temps car certains éléments posaient question sur le fait d'être diffusés ou non (comme les hobbies, la musique qu'on aime, ...). Il n'a pas été facile de classer certaines informations comme dangereuses ou non. Il y a eu pas mal de discussions à ce sujet.

Activité n°5 : Les profils mis en ligne.

Objectifs :

- Comprendre la différence entre « publier dans la vraie vie » et publier sur Internet.
- Adopter un comportement responsable en matière de diffusion d'informations sur Internet.
- Prendre conscience des informations qui sont privées et de celles qui ne le sont pas.
- Comprendre que tout le monde peut lire ce que l'on met sur Internet.

Diviser la classe en 4 groupes et donner à chacun la feuille (annexe n°4). Chaque groupe reçoit 3 profils (deux groupes auront en commun au moins un profil identique).

Demander aux élèves de choisir un profil sur lequel ils voudraient afficher

un message. Il faut les amener à parler des choses suivantes :

- *Pourquoi choisissez-vous ce profil ?*
- *Que pensez-vous de la personne ?*
- *Est-ce quelqu'un que vous voudriez apprendre à connaître ? Pourquoi ?*
- *Pensez-vous que la personne dit la vérité ?*
- *D'après vous, les jeunes donnent-ils leur âge véritable ?*
- *Y a-t-il d'autres informations qu'en tant que jeunes, vous pourriez dissimuler ou « enjoliver » ?*
- *Trouvez-vous qu'on donne trop d'informations, ou au contraire, pas assez ? Pourquoi ?*
- *Y a-t-il des informations à caractère privé sur ces pages de profil ?*
- *Quelles sont en fait les données à caractère privé ?*

Réaliser une distinction entre les informations personnelles vertes, orange et rouges avec exemples :

- **Information verte** : toute information les concernant peut être connue par tout le monde (prénom, pays).
- **Information orange** : les gens qui vous connaissent personnellement peuvent savoir sans problème les informations communiquées, malgré que vous ne les communiquiez pas à tout le monde (votre âge, votre nom, vos hobbies).
- **Information rouge** : seulement vos meilleurs amis ou autres personnes à qui vous faites confiance savent les informations que vous voulez divulguer (votre adresse, votre e-mail, votre n° de GSM, ...).

Demander aux élèves ce qu'ils mettraient sur leur profil. Faire référence à l'activité précédente vécue.

Leur poser ensuite les questions suivantes :

- *Pourquoi raconteriez-vous / ne raconteriez-vous pas cela ?*
- *Vos amis sont-ils les seuls à pouvoir savoir cela, ou est-ce que vos parents et vos professeurs peuvent le savoir aussi ?*
- *Pourquoi (ne) peuvent-ils (pas) le savoir ?*

Conseils et analyse de la leçon.

Il est important d'expliquer aux enfants que l'image qu'une personne donne d'elle-même sur Internet (la fameuse « image en ligne » que l'on

appelle avatar) n'est pas toujours vraie. Tout le monde veut se montrer le plus beau et le plus présentable possible sur Internet.

Il faut faire prendre conscience aux élèves que ce qu'ils mettent sur Internet peut être lu par tout le monde, même par des gens qu'ils ne connaissent pas, ou par leurs professeurs, leurs parents, leur frère ou leur sœur. Il faut les faire réfléchir à ce qu'ils racontent ou ne racontent pas à propos d'eux sur Internet. Leur dire de ne partager des photos qu'avec des personnes qu'ils connaissent dans la vraie vie et en qui ils ont confiance.

Il est également important de parler avec les enfants sur le fait qu'ils peuvent régler les paramètres de leur profil de telle sorte que les gens doivent demander une autorisation pour pouvoir consulter leur profil.

L'activité s'est bien déroulée. Cependant, certains éléments étaient difficiles à classer selon les couleurs. Les enfants en ont conclu que certaines informations ne devaient jamais être données sur Internet, quelle que soit la personne avec qui on communique.

Activité n°5 bis : Vie réelle ou virtuelle ?

Cette activité peut être un prolongement à l'activité n°5.

Pour illustrer la différence entre une véritable identité et une identité en ligne, il existe une exposition de photos intitulée « *Alter Ego : Mon Avatar et moi* »¹⁰ du photographe Robbie Cooper.

L'instituteur peut proposer un devoir aux enfants.

Faire travailler les élèves en duos, en essayant d'associer des enfants qui se connaissent moins bien. Pour cet exercice, il est préférable que de bons amis ne travaillent pas ensemble.

Demander aux élèves de se glisser dans la peau d'un détective privé en récoltant le plus d'informations possibles sur leur partenaire. Pour cette mission, ils ne peuvent se servir que d'Internet.

Leur donner une astuce : pour rechercher quelqu'un à l'aide d'un moteur de

¹⁰ Cette exposition consiste à l'affichage de portraits de personnes avec les avatars qu'elles utilisent dans les mondes virtuels dans lesquels elles jouent. Il est possible d'aller voir les photos sur : http://www.nytimes.com/slideshow/2007/06/15/magazine/20070617_AVATAR_SLIDESHOW_1.html.

recherche, il faut taper de préférence le prénom et le nom entre guillemets
Par exemple « Maxime Lejeune ».

Demander aux élèves de rédiger un rapport le plus complet possible sur leur « cible ». Ce rapport doit contenir des liens renvoyant aux sites Web sur lesquels ils ont trouvé ces informations.

En classe, recomposer les duos et leur demander de lire leurs rapports.

Discussion de groupe :

- *As-tu mené ta mission de détective à bien ?*
- *As-tu réussi à découvrir des choses que tu ignorais à propos de ta « cible » ?*

En discuter ensuite de manière collective à propos des informations recueillies.

- *Ton partenaire est-il parvenu à recueillir des informations dont tu ignorais l'existence sur Internet ?*
- *Est-ce que « la cible » savait que ces choses se trouvaient sur Internet ? Trouve-t-il cela Ok ?*

On pourrait également demander aux élèves de faire deux Top 5 : un premier, des choses qu'ils mettraient sur Internet, et un autre, des choses qu'ils ne raconteraient pas sur Internet.

On pourrait aussi créer un profil de la classe et montrer aux enfants comment on peut modifier les données et les protéger afin que tout le monde ne voie pas ce que l'on fait. Mais comme la loi interdit l'accès aux moins de 13 ans à des réseaux sociaux, cela nous empêche de le réaliser.

Conseils et analyse de la leçon.

Ce prolongement n'a pas été réalisé. Cependant, je tenais à l'insérer dans mon travail car il fait l'objet d'une recherche qui peut être intéressante. En effet, il peut surprendre les élèves par le fait de trouver des informations sur Internet alors qu'ils l'ignorent totalement.

Thème 2 : Moi et l'autre sur les réseaux sociaux.

Activité n°6 : Une séance de chat entre un garçon et une fille.

Objectifs :

- Savoir jusqu'où on peut aller dans le fait de donner des informations personnelles lors d'une séance de chat.
- Réaliser que la communication est devenue plus facile et a, en conséquence, eu un impact sur le contenu du message : il est par exemple plus facile d'être franc lorsqu'on chatte que lors d'une conversation face à face.

Former des groupes de deux élèves et distribuer les petits textes de l'annexe n°5.

Expliquer aux enfants qu'il s'agit de l'histoire d'un garçon et d'une fille qui se sont connus via Internet.

Chaque carte va être lue et jouée selon les dialogues.

Demander aux enfants de commenter les cartes dans l'ordre chronologique, tout en les faisant réfléchir à ce qu'ils feraient dans cette situation.

- *Communiqueriez-vous votre adresse e-mail ? Pourquoi (pas) ?*
- *Mettriez-vous votre nom, âge, lieu de résidence, hobbies sur Internet ? Pourquoi (pas) ?*
- *Communiqueriez-vous votre adresse et votre numéro de téléphone ? Pourquoi (pas) ?*
- *Enverriez-vous des photos ? Pourquoi (pas) ?*
- *Par rapport à la webcam, connaissez-vous des conseils pour l'utiliser correctement ?*
- *Accepteriez-vous de rencontrer 'en vrai' leur ami(e) d'Internet ? Pourquoi (pas) ? Quels conseils donneriez-vous à Funnybunny et Naughtyboy ?*

Ensuite, distribuer l'annexe n°6 qui reprend divers petits textes à lire. Ces petits textes sont à replacer en dessous de chaque question qui s'y rapporte.

Laisser les enfants chercher seuls et mettre en commun par la suite.

Conseils et analyse de la leçon.

Il est important de faire le lien avec la vie réelle. En effet, lorsque quelqu'un sur Internet nous demande quelque chose (une adresse e-mail, une photo, ...), il faut réfléchir et se demander alors si on donnerait cela à quelqu'un que l'on rencontre dans la rue. Dans le cas où l'on ne le donnerait pas, mieux vaut alors ne pas non plus le donner sur Internet. La même chose vaut pour la webcam : ne jamais faire quelque chose que l'on ne ferait pas non plus devant un inconnu dans la rue.

L'activité s'est déroulée moyennement bien car le rythme était lent. Cependant, les enfants ont bien aimé jouer les personnages. Les prénoms des deux personnes étaient un peu difficiles à dire. Il serait judicieux de les simplifier.

Quant aux petits textes, il n'est pas nécessaire de les faire découper par les enfants. En numérotant chaque texte, l'enfant peut replacer le numéro au bon endroit. Ainsi, on gagne du temps.

Une autre variation de l'activité aurait pu être de faire inventer les questions correspondant aux textes.

Activité n°7: Logiciels de retouches d'image = dangers !

Objectifs :

- Être conscient qu'utiliser les nouveaux médias de manière négligente peut causer du tort aux autres.
- Se tenir aux règles de communication (cyber-harcèlement, droit à l'image) à appliquer sur Internet.
- Traiter avec respect les données personnelles des autres.

Si les dispositifs de l'école le permettent, inviter les élèves à surfer sur <http://www.mono-1.com/monoface/main.html>.

Sur ce site Internet, il est possible de déformer des visages en ligne en cliquant sur la bouche, le nez, les yeux, ...

Montrer également une petite vidéo « Stop au harcèlement en ligne » qui part du même principe de déformer la bouche, le nez, grâce à des logiciels.

Ensuite, en discuter avec les élèves en leur adressant quelques questions :

- *Connaissez-vous quelqu'un dont la photo a déjà été retouchée ? Et cette personne, qu'a-t-elle pensé de cela ?*
- *Avez-vous déjà retouché une photo de quelqu'un ?*
- *Comment réagiriez-vous si quelqu'un retouchait une photo de vous ? Que feriez-vous dans cette situation ?*
- *Avez-vous le droit de publier une photo retouchée de vos camarades de classe ?*

Faire relever aux enfants les éléments importants de ce que l'on vient de découvrir.

- On n'a pas le droit d'envoyer ou de mettre sur Internet une photo de quelqu'un. On doit d'abord demander l'autorisation à la personne. C'est ce qu'on appelle le droit à l'image.
- On ne peut pas non plus harceler ou ridiculiser les gens, par exemple en collant la tête de quelqu'un sur une photo compromettante. Cette façon de harceler via Internet s'appelle du cyber-harcèlement.

Faire prendre conscience aux élèves que **sur Internet, rien n'est anonyme**. Même un e-mail envoyé à partir d'une adresse anonyme peut toujours être retracé.

Leur expliquer ce qu'ils peuvent faire s'ils sont victimes de cyber-harcèlement :

- Conservez vos discussions, vos emails ou faites une capture d'écran du site Internet sur lequel se trouve votre photo. Vous aurez ainsi des preuves matérielles qui permettront de retracer l'auteur des faits.
- Parlez-en à un adulte (parents, grand frère ou grande sœur, instituteur) en qui vous avez confiance.
- Vous pouvez aussi envoyer un e-mail à Child Focus ¹¹ (clicksafe@childfocus.org).

Conseils et analyse de la leçon.

Internet offre beaucoup de possibilités amusantes, mais on doit aussi réfléchir aux conséquences de notre comportement pour les autres personnes. Ainsi, une petite blague peut prendre d'énormes proportions sur

¹¹ Child Focus est une fondation pour enfants disparus et sexuellement exploités. Depuis 1998, sept jours sur sept, 24 heures sur 24, la Fondation met tout en œuvre, en Belgique, comme à l'étranger, pour retrouver les enfants disparus et lutter contre l'exploitation sexuelle des mineurs.

Internet, car jamais plus vous ne pourrez vraiment retirer la photo d'Internet. Il est important d'insister sur ce point avec les enfants.

Cette séquence s'est bien déroulée du fait que les enfants connaissaient des personnes qui avaient été « déformées » grâce aux logiciels informatiques. Ils ont donc bien pris conscience qu'il ne fallait jamais réaliser ces modifications car cela peut être mal interprété et en arriver à porter plainte.

Par contre, ils ne savaient pas qu'ils pouvaient s'adresser à Child Focus en cas de problème. Ils pensaient que cette ASBL s'occupait uniquement de la problématique d'enfants disparus.

Activité n°8: L'aïdant(e).

Objectifs :

- Connaître les principaux risques liés à l'utilisation d'Internet et savoir comment pouvoir les éviter.
- Savoir comment agir de manière efficace dans le cas d'une situation problématique sur Internet.

Distribuer l'annexe n°7 et laisser les enfants réfléchir individuellement aux conseils à donner.

Si les enfants ont beaucoup de difficultés à réaliser cet exercice, il peut être réalisé d'une autre façon :

- Diviser la classe en petits groupes (de préférence des groupes formés uniquement de garçons ou de filles).
- Expliquer aux élèves que ces questions existent réellement et ont été posées par des vrais enfants.
- Demander de formuler par petits groupes une réponse pour quelques questions. Les groupes de garçons doivent répondre à au moins une question de fille et inversement.

Chaque petit groupe vient présenter et commenter sa réponse à une question.

Pour débattre davantage, l'instituteur peut compléter les interventions des élèves par ces questions :

- *Avez-vous déjà entendu parler de ce genre de situations ? Avez-vous personnellement déjà vécu quelque chose de semblable ?*
- *Que feriez-vous dans cette situation ?*
- *Le problème avait-il pu être évité ? Comment ?*
- *Que pensez-vous des réponses données ? Que pourriez-vous encore ajouter ?*
- *Quels conseils pouvez-vous donner à la personne qui a posé la question ?*

Conseils et analyse de la leçon.

Les enfants ont eu beaucoup de difficultés à trouver des conseils pour répondre aux e-mails. C'est pour cela qu'une autre version de l'activité peut être testée (voir ci-dessus). Cette deuxième alternative n'a pas été exploitée par manque de temps.

Activité n°9 : Jouer aux affirmations !

Objectifs :

- Comprendre qu'Internet facilite l'expression de messages positifs et négatifs.
- Réfléchir sur le rôle des parents dans l'utilisation d'Internet.
- Résister à la pression sociale.

Présenter aux élèves une enveloppe contenant des petits papiers sur lesquels sont inscrits des messages.

Ce sont des affirmations d'Estelle l'Étincelle et de Bruno les Biscottos (annexe n°8).

Expliquer aux élèves qu'ils vont devoir contredire leurs affirmations au moyen de contre-argument défendables. Ces deux personnages donnent leur opinion sur la manière dont on doit se comporter sur Internet.

Demander à chaque fois à un élève de tirer une affirmation et de la lire à

voix haute.

Ensuite, c'est au groupe de réfuter l'affirmation au moyen de contre-arguments défendables. Pour que tout le monde participe, l'instituteur demandera aux enfants de réfléchir d'abord tout seul et d'écrire un contre-argument. Ensuite, il en interrogera quelques-uns et écrira les arguments au TN. Compléter les réponses au besoin (annexe n°8 bis).

Les principaux résultats de la discussion seront notés au TN afin de les écrire sur une feuille pour garder une trace.

Conseils et analyse de la leçon.

Cette activité n'a malheureusement pas été réalisée par manque de temps. Cependant, je la trouve très riche pour chercher des arguments valables pour se défendre. Cela met bien en lien tous les éléments repris dans les activités précédentes.

Synthèse.

Activité n°10 : Auto-évaluation

Objectifs :

- Les élèves comprennent quel comportement à risque ils adoptent sur les réseaux sociaux.
- Les élèves comprennent que les réseaux sociaux facilitent davantage l'expression de messages négatifs.
- Les élèves connaissent les règles de communication à appliquer sur les réseaux sociaux afin de ne pas avoir de problème.

Expliquer aux élèves les choses amusantes à faire sur les réseaux sociaux. Mais aussi et surtout faire attention à certaines choses. Ce pourquoi, l'instituteur va les tester pour savoir dans quelle mesure ils surfent de façon sûre.

Demander aux élèves de compléter individuellement le questionnaire d'auto-évaluation (voir annexe n°9) en cochant les cases lorsque cela

s'applique à eux.

Ensuite, passer en revue les différentes affirmations et pour chaque affirmation, écrire le score au tableau.

→ Zéro signifie qu'on fait bien attention lorsque l'on surfe sur des réseaux sociaux.

→ Quatre signifie qu'on n'est absolument pas prudent.

Les élèves calculent leur score final et lisent ensuite à voix haute le conseil donné par résultat de score.

Discussion de clôture visant à faire le « bilan ».

- *Êtes-vous d'accord avec le conseil donné ?*
- *Quel conseil donneriez-vous ?*
- *Expliquez en quelques mots les choses dont vous avez pris conscience grâce au projet.*
- *Avons-nous répondu aux questions que vous vous posiez ?*

Conseils et analyse de la leçon.

J'ai été relativement satisfaite du résultat de chaque élève. Seule une minorité des élèves est encore reconnue comme « absolument pas prudente ». Cela veut dire qu'une majorité est prudente sur Internet. Par conséquent, cela prouve l'utilité des activités que j'ai mise en place.

Il aurait peut-être été utile de lire les réponses de chaque enfant afin de voir qu'est-ce qu'il considère comme « comportement à risque » afin de voir si les représentations de départ avaient évoluées depuis le début du projet.

Activité n°11 : Illustrons nos conseils.

Objectifs :

- Pouvoir donner des conseils aux autres concernant cette problématique.

Afin de clôturer le projet et savoir si les notions travaillées ont été comprises, les enfants vont rédiger un code de bonne conduite pour les Internautes.

Quelques questions sont posées aux enfants pour leur donner des indices :

- *Selon vous, quelles sont les règles auxquelles un Internaute doit se tenir ?*
- *Comment pouvez-vous éviter d'être victime de cyber harcèlement ?*

La classe est divisée en 4 groupes. Un groupe présentera son affiche et les autres élèves évalueront la pertinence de celle-ci (allo-évaluation).

Conseils et analyse de la leçon.

Concrètement et surtout par manque de temps, l'activité a été un peu modifiée. Les enfants ont d'abord donné quelques conseils oralement. Ensuite, chaque élève a reçu un conseil qu'il a dû écrire sur une feuille A4 et l'illustrer. L'allo-évaluation n'a pas pu, elle aussi, être réalisée par manque de temps.

Cette activité a été très bien vécue. Cela a permis d'afficher toutes ces illustrations dans le couloir de l'école afin de sensibiliser les autres enfants de la classe.

Variantes du projet.

❖ « Vinz et Lou ».

Proposer aux enfants d'aller sur Internet regarder quelques clips de « Vinz et Lou » présents sur le site web « Internet Sans Crainte ».

Les enfants feront connaissance de Vinz et Lou, deux personnages qui testent le chat en ligne sous toutes ses formes sur Internet. Cela est présenté sous forme de dessin animé de plusieurs séquences.

Après chacune, un petit défi à résoudre est posé aux enfants.

Pendant ces défis, les conseils pour chatter en toute sécurité sur Internet devront être trouvés par les enfants.

Le déroulement est le même pour les six clips à regarder :

1. Aller sur le site et regarder le clip.
2. Discuter par groupe sur le contenu du clip.
3. Réaliser le défi relié au clip.

Pour les enfants âgés de 7 à 12 ans, un ensemble de 15 bandes dessinées, ainsi que des activités interactives et des fiches pédagogiques sont proposées.

Six clips en relation directe avec le projet ont été choisis :

- « Internet, koi kès ? » (pas de défi pour celui-là).
- « Le chat et la souris : Qui est derrière la souris, on est parfois surpris ».
- « Pas de rendez-vous : Qui s’y rend peut tomber dans un guet-apens ».
- « Un blog pour tout dire : Les secrets, c’est privé. Interdit de les publier ».
- « Pseudo 007 : derrière un pseudo, t’es caché, on peut quand même te retrouver ».
- « Accro à Internet : un internaute averti en vaut deux »

Conseils pour la leçon.

J'utilise ce site web car il a comme objectif de rendre les enfants critiques par rapport à l'utilisation d'Internet. Il ne s'adresse pas seulement aux jeunes, mais également aux enseignants et aux parents.

Sur ce site, on nous dit que « Les animations sont d'abord perçues comme un divertissement par les enfants. Elles agissent ensuite auprès d'eux comme un déclencheur de parole. Les parents et éducateurs sont sensibles à l'intérêt du message ».

Après discussion avec mon promoteur, les activités de Vinz et Lou pourraient être efficaces pour remplacer les précédentes dites plus « théoriques » car elles sont interactives et dynamiques pour les enfants. Cependant, l'école doit être équipée d'ordinateurs, de casques audio et d'une connexion Internet assez bonne.

❖ Créer une page fermée de la classe sur Facebook.

L'instituteur pourrait mettre en place la création d'une page de la classe fermée sur Facebook où seules les classes autorisées pourront lire les articles. Cela présente plusieurs avantages :

1. On communique avec nos partenaires et notre entourage.
2. On utilise les TIC, Internet qui font partie de la vie de l'enfant.
3. On valorise les productions écrites : voir son texte publié sur

Internet est valorisant.

4. On partage le travail qu'on a fourni.
5. On éveille l'enfant à avoir un esprit critique.
6. L'élève est acteur dans son apprentissage.
7. L'éducation à cet outil est motivante et ludique.

Conseils pour la leçon.

Ceci est une variante et n'a pas été testée en classe. Des classes du primaire utilisent déjà Twitter pour illustrer leurs activités. Cela se montre très riche. Il pourrait être intéressant de réaliser cela avec Facebook. Il faut cependant que l'instituteur maîtrise bien ce réseau social.

Prolongements du projet.

On pourrait s'imaginer organiser une conférence pour les autres classes de l'école. Grâce aux affiches réalisées, les enfants pourraient expliquer à leurs camarades l'importance de se protéger sur Internet.

On pourrait imaginer également et jouer un petit sketch (lors d'une fête d'école, par exemple) pour illustrer un exemple précis où quelqu'un devient victime de son manque de critique sur Internet.

Quelques conseils pour mener à bien ces activités.

Pour réaliser ces activités dans les conditions idéales, l'enseignant doit adopter une gestion de classe bien particulière.

Il me semble être du devoir du maître de la classe d'établir avant tout certaines règles avec les élèves. Ceux-ci doivent participer à l'élaboration de ces règles afin de mieux les assimiler et de se sentir impliqués dans le processus.

Par exemple, l'enseignant peut instaurer un système d'émulation sous forme d'étoiles. À chaque fois qu'un élève est surpris à faire autre chose que ce qui est demandé ou à parler d'autre chose que le sujet lui-même, il perd une étoile. Après trois étoiles perdues, il devra faire la prochaine activité seul. Pour les autres, après trois séances sans avoir perdu d'étoiles, ils

pourraient avoir droit à un privilège. Ceci est un exemple parmi tant d'autres. C'est à chaque enseignant de trouver un système qui convient le mieux à son groupe.

En conclusion, chaque enseignant doit préparer ses propres moyens de gestion de la classe pour mener à bien ses activités. Il doit mettre son plan au clair avec les élèves avant de le mettre en œuvre. On pourrait parler de contrat entre eux et le professeur.

Réactions des élèves et des maitres de stage.

Afin d'évaluer mon projet, j'ai posé quelques questions à mes élèves et à mes deux maitres de stage. Tous ont trouvé le sujet intéressant car les enfants pouvaient parler en toute liberté tout en respectant les autres. De plus, ce projet a ouvert le dialogue sur un sujet qui touche toutes les familles mais dont on parle assez peu.

La majorité des enfants a été surprise par les dangers d'Internet. Mes maitres de stage ont trouvé les débats très intéressants car elles ont découvert des « pratiques » inattendues de la part de leurs élèves.

Elles pensent également que ce sujet est indispensable dans une classe de C4 car beaucoup d'enfants utilisent et parlent déjà d'Internet. Aussi, elles ont été surprises par l'intérêt des enfants mais aussi du peu de limites que leur mettent leurs parents. Les enfants et les institutrices pensent également que c'est un projet à réitérer et même à adapter aux classes du C3.

D'après mes maitres de stage, il serait intéressant d'élargir le domaine, de développer chez les enfants un bon esprit critique, de façon générale.

Conclusion

Durant le cours de TIC suivi pendant mes trois années de formation, j'ai pu aborder plusieurs sujets tels que celui du plagiat, du tableau blanc interactif, des blogues. Comme la problématique des réseaux sociaux a été un peu développée, j'ai trouvé intéressant d'aborder le sujet dans mon travail de fin d'études.

Pour rappel, le sujet de mon TFE est « *La prévention des réseaux sociaux : comment et pourquoi en parler avec les enfants du cycle 4 ?* ». Sur base du cheminement pluridisciplinaire des activités présentées, je pense avoir répondu à la question.

Pour maîtriser le sujet, je me suis d'abord documentée sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, ...). Cela m'a permis de dégager les différents aspects d'un réseau social présent sur Internet avec ses points positifs et négatifs. J'ai également pu découvrir des activités qui, selon moi, sont réalisables dans une classe de cycle 4.

Sur base de mes recherches, j'ai voulu savoir comment je pourrais aider les enfants âgés de 10 à 12 ans à être critiques face aux dangers des réseaux sociaux. Il me semble important de rappeler qu'une des missions de l'école est de rendre les enfants citoyens responsables. Je pense que mon projet permet de mettre en pratique cette mission.

Concernant l'aspect pratique de mon travail, je remarque que toutes les activités de mon TFE ont été très bien vécues par les élèves et par mes maîtres de stage. Le sujet les interpellait et les motivait davantage. Pour eux, ce travail n'était pas classique, ni scolaire parce qu'il était innovant de parler d'Internet en classe.

Il me semble important de préciser qu'un facteur essentiel au bon fonctionnement des activités a été le fait que l'entièreté de la classe utilisait Internet régulièrement. Les élèves avaient déjà beaucoup de notions sur le sujet et ont donc participé activement au déroulement des différentes

activités. Leurs nombreuses représentations ont permis à mon projet d'être fructueux. Sans cela, il aurait fallu faire visionner des vidéos, lire des articles de presse qui développent cette problématique afin que mes élèves puissent avoir quelques représentations.

Cependant, je regrette d'avoir dû restreindre le nombre d'activités et d'en supprimer certaines déjà prévues sur le planning, étant donné les trois petites semaines mises à ma disposition pour travailler le sujet.

Dans le futur, si j'ai l'opportunité de travailler avec des enfants du cycle 4, j'organiserai un grand projet d'une année scolaire autour de cette problématique. Il me semble intéressant de montrer aux enfants qu'il faut être critique face aux écrits présents sur les réseaux sociaux, mais aussi sur Internet, en général. Comme j'aurai l'année pour y travailler, je pourrai étendre ce projet en proposant des activités traitant le même domaine.

Grâce à ce travail, je pourrais en arriver à utiliser les réseaux sociaux à des fins scolaires. En effet, il doit être intéressant de communiquer avec une classe étrangère via ce média. Cela permet de donner une autre valeur à ce genre de site. Plusieurs classes réalisent déjà cette expérience à l'heure actuelle et cela est très fructueux.

Comme mon projet est un réel succès auprès des enfants et des enseignants que j'ai côtoyés, je ne peux qu'encourager d'auteurs instituteurs à inclure la prévention des réseaux sociaux dans leur propre classe. Je trouve qu'il est vraiment nécessaire d'intégrer toujours plus les nouvelles technologies. En effet, la forte augmentation de l'utilisation de celles-ci dans les habitudes de vie des jeunes d'aujourd'hui doit pousser les enseignants à adapter leur enseignement à cette tendance.

En souhaitant vous avoir convaincu d'aborder cette problématique dans une classe du cycle 4, j'espère que vous n'hésitez pas à aborder ce sujet avec vos élèves.

N'oubliez jamais que notre mission est de former les adultes de demain ...

Bibliographie

Livres

- BOUTEILLER J, GERMOUTY C., PAPILLAUD K., « *Bienvenue sur Facebook. Le mode d'emploi* ». Ed. Albin Michel, avril 2008.
- DELCROIX E., MARTIN, A., « *Facebook, on s'y retrouve* », Ed. Pearson, 2 octobre 2008.
- Ministère de l'Éducation du Québec, « *Programme de formation de l'école québécoise* », Québec, 2006, p. 75-78-176.
- ZUBER T., Des Isnards A., „Facebook m'a tuer”, Ed. Nil, 10 mars 2011, 288 pages.

Dossiers

- CHILD FOCUS, « *Réfléchis avant de publier* », dossier pédagogique, janvier 2010.
- Conseil Supérieur de l'Education aux Médias, « *L'Education aux Médias en 10 questions* », Fédération Wallonie-Bruxelles, 2011.
- COTE N., « *Les médias sociaux font leur entrée dans les classes* », 3 mai 2011.
- HERPHELIN M., « *Internet et les jeunes, guide à l'usage des enseignants du 1^{er} degré* », Ministère de la Communauté Française, 11 février 2010.
- SENSOA, « *Les enfants dans le Cyberland* », module pédagogique sur la sécurité en ligne pour les 10-12 ans, 2009.
- Université du Québec, « *S'engager dans des pratiques critiques sur Internet : mieux juger de la qualité de l'information sur la Toile !* », Chicoutimi, 21 mars 2011.
- VANDAL B., « *Apprendre à circuler sur Internet : un enjeu pour la sécurité et l'éducation des jeunes* », 7 mai 2007, mis à jour par André Cotte le 2 mars 2011.

Périodiques

- DECHAMPS M., « *La face caché de Facebook* », magazine Moustique, du samedi 10 au vendredi 16 septembre 2011, p. 22 à 29.

Internet

- CHILD FOCUS, <http://www.clicksafe.be>, consulté le 19 mai 2012 à 18h06.
- SAFER Internet, www.internetsanscrainte.fr, consulté le 19 mai 2012 à 18h23.
- TRALALERE, <http://www.vinzelou.net/>, « Vinz et Lou sur Internet », avec l'aide du ministère de l'Éducation nationale et le soutien de la commission Européenne, consulté le 19 mai 2012 à 18h21.

Conférences

- BUTSTRAEN Ch., « Internet, ce qu'il faut savoir pour surfer sans danger », Carlsbourg, le 26 avril 2012.
- Media Animation ASBL, Centre audiovisuel Liège ASBL et le Centre d'Autoformation et de formation continuée de la Communauté français en collaboration avec le Conseil Supérieur de l'Éducation aux médias (CSEM), « *Les réseaux sociaux entrent en classe* », Libramont, le 23 novembre 2011.